

<http://www.snetap-fsu.fr/Communique-du-SNUTER-FSU-Mayotte-La-FSU.html>



Mayotte : Communiqué du SNUTER-FSU

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 15 juillet 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Une délégation syndicale du SNUTER-[FSU](#) -La FSU Territoriale- composée de Hervé HEURTEBIZE, Secrétaire national, William LAW WING CHIN venu de la Réunion, de Souoi M'ZE ALI, Secrétaire générale du syndicat à Mayotte et de la Section départementale de la FSU sillonne actuellement le département de Mayotte à la rencontre des agents de la Fonction Publique Territoriale.

[Le communiqué](#)

L'objectif de ce déplacement est de venir au contact direct des personnels de différentes municipalités comme du Conseil départemental afin d'obtenir un éclairage au plus près de leurs situations de travail concrètes et de définir en commun des axes revendicatifs.

Les échanges sur le terrain avec les agents de différentes catégories (C, B, A), titulaires et contractuels et les débats ont également porté sur la situation sociale dans l'Ile.

A l'appui de nombreux exemples ils ont permis d'évoquer la forte dégradation des conditions de travail, la fréquente absence de cadre de travail, les manques de moyens pour mener à bien leurs missions de service public au bénéfice de la population.

L'ensemble des agents a confirmé la nécessité de rester mobilisé en soutien de la population Mahoraise pour le renforcement des services publics à hauteur des enjeux et des besoins de ce département, nécessaires à son développement et au vivre ensemble sur tout le territoire.

Le Département de Mayotte ayant aussi compétences de services publics régionaux, il s'agit également de demander à l'Etat d'assumer ses responsabilités en octroyant au Département comme pour toutes [régions](#) les moyens financiers qu'il lui doit au travers de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le SNUTER-[FSU](#) Mayotte -La FSU Territoriale- réaffirme sa détermination à lutter contre l'injustice sociale comme à voir appliquer la réglementation propre au statut de la Fonction publique territoriale dont l'incidence sera au bénéfice de toutes les mahoraises et tous les mahorais.

Car la fonction publique participe de la cohésion sociale par l'accès des citoyennes et citoyens aux droits sociaux et dans la lutte contre les inégalités.

RA HACHIRI

Contacts :

Monsieur Anssiffoudine Port Saïd : 06 39 69 17 67

Madame Souoi M'ZE ALI : 06 39 40 05 82

Monsieur Hervé Heurtebize : 06 82 96 67 30

<http://www.snuter-fsu.fr/>

A Mamoudzou, le 11 juillet 2018

üü